

■ BANQUE CANTONALE 11 Avril 2018

# Genève désigne trois nouveaux administrateurs de la BCGE

**PAR AWP** L'expert-comptable Michel Pasteur, l'entrepreneur Bernard Girod et l'avocat Serge Fasel ont été désignés au conseil d'administration de la BCGE par le Conseil d'Etat du canton de Genève.



La loi sur la BCGE stipule que le Conseil d'Etat désigne cinq représentants au conseil d'administration et son président. (Crédits: keystone)

Le Conseil d'Etat du canton de Genève a procédé, en vue de la prochaine assemblée générale de la Banque cantonale de Genève (BCGE) au remplacement des membres sortants du conseil d'administration avec la désignation de Michel Pasteur, expert-comptable, et Bernard Girod, entrepreneur. En parallèle, la Ville de Genève a nommé l'avocat Serge Fasel à l'organe de surveillance.

Les trois nouveaux prendront leur fonction à l'issue de l'assemblée générale du 2 mai prochain, a précisé la BCGE mercredi.

La loi sur la BCGE stipule que le Conseil d'Etat désigne cinq représentants au conseil d'administration et son président. Le gouvernement cantonal a aussi ratifié la désignation des deux membres choisis par la Ville de Genève et celui proposé par l'Association des communes genevoises. En plus de ces huit administrateurs, trois administrateurs représentant l'actionnariat privé seront élus par l'assemblée générale du 2 mai.

La présidence du conseil d'administration restera assumée par Gilbert Probst jusqu'à l'assemblée générale de 2021. Il a été désigné à ce poste le 1er mars 2017.